

## À propos...

### *D'un pouvoir exorbitant (1)*

**Au nom de la France, le Président de la République a, sans tarder, annoncé, par un communiqué de l'Élysée, qu'après des vols de reconnaissance, des frappes aériennes ont eu lieu, en Syrie, contre Daesch ou « l'état islamique ». Évidemment, la constitution française lui permet d'engager des troupes à l'étranger sans consulter préalablement le parlement. D'ailleurs les précédents sont nombreux ! Mais, quand même, quel pouvoir exorbitant, lié et attaché à cette fonction suprême ! Et bien difficile à prendre, politiquement comme humainement ! Et seul, malgré des conseillers, des diplomates, des militaires !**

**J. C.**